



Traité Chvouot

Michna 1 - Chapitre 1

שְׂבוּעוֹת, שְׁתֵּים שָׁהֵן אַרְבַּע.
יְדִיעוֹת הַטְּמֵאָה, שְׁתֵּים שָׁהֵן אַרְבַּע.
יְצִאוֹת הַשַּׁבָּת, שְׁתֵּים שָׁהֵן אַרְבַּע.
מֵרְאוֹת גְּגָעִים, שְׁנַיִם שָׁהֵן אַרְבַּעָה.

Il y a deux sortes de serments, qui (par une subdivision) donnent quatre. Les [différentes configurations d'une] « prise de conscience de [sa propre] impureté » sont au nombre de deux, qui se subdivisent en quatre. Les « Sorties » du Shabbat sont au nombre de deux, qui se subdivisent en quatre. Les [différents] aspects de Lèpre sont au nombre de deux, qui se subdivisent en quatre.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions